

## Motion de l'Assemblée Générale de la section CGT Finances Publiques 68

## **12 septembre 2021**

Nous, agents de la DGFiP du Haut-Rhin, réunis en Assemblée Générale de la section CGT Finances Publiques 68, avons pris connaissance des menaces de sanction à l'encontre de trois de nos collègues de la Trésorerie Sud Alsace Groupe Hospitalier située à Mulhouse pour non présentation de justificatif de l'initiation d'un schéma vaccinal complet à compter du 15 septembre.

Nos collègues sont menacés de suspension, une sanction disciplinaire qui, jusqu'à présent, ne pouvait être prononcée sans réunion du conseil de discipline et donc droit à la défense.

Ceci constituerait un grave précédent contre le statut général des fonctionnaires.

Soyez assurés que nous nous vous laisserons pas faire sans réagir. La direction générale a été interpellée. Le directeur général des finances publiques a affirmé vouloir éviter les suspensions. C'est pourquoi nous demandons le détachement temporaire des collègues concernés ou leur mise en télétravail avant la date du 15 septembre, conformément à la circulaire fonction publique du 10 août 2021 de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Dans le cas contraire, nous nous engageons à rendre l'affaire publique et à engager d'autres actions.

Motion adoptée à l'unanimité